



Groupama

SOUSCRIPTION ACPS
Rue du Coq vert
BP107
15001 AURILLAC Cedex
Tél : 0969 320 319

SARL SYMFONIX EVENEMENTIEL

34 RUE ST JACQUES DE COMPOSTELLE
12510 OLEMPES

Nos références :
SARL SYMFONIX EVENEMENTIEL
41250744 0001

BALMA, le 28 décembre 2023

Cher(e) sociétaire,

Afin de vous simplifier les démarches administratives, vous trouverez ci-après votre attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Cher(e) sociétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Groupama d'Oc

Siège Social : 14 rue de Vidailhan - CS 93105 - 31131 BALMA Cedex - groupama.fr
Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR),
4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.





ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné Didier GUILLAUME - Directeur Général de Groupama d'Oc

atteste que SARL SYMFONIX EVENEMENTIEL
est garanti par police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du contrat **ASSURANCE
MULTIRISQUE DES PROFESSIONNELS N°41250744 0001**

ACTIVITE EXERCEE : 9002Z01- SERVICES ANNEXES AUX SPECTACLES HORS PRODUCTION

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes sous réserve de leur souscription aux
Conditions Personnelles :

1/ RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION : GARANTIE

Tous dommages confondus, corporels matériels et immatériels dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels
- Vol du fait des préposés
- Faute inexcusable de l'employeur

2/ RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT ACCIDENTELLES : GARANTIE

Tous dommages confondus dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels
- Frais de remboursement des mesures conservatoires

3/ RESPONSABILITE CIVILE APRES MISE EN CIRCULATION DES PRODUITS OU ACHEVEMENT DE TRAVAUX : GARANTIE

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs
- RC USA/Canada

4/ RESPONSABILITE CIVILE ETUDES, CONSEILS, PROFESSIONS LIBERALES : NON GARANTIE

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont :

- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés
- RC USA /Canada

5/ FRAIS DE DEPOSE ET DE REPOSE : NON GARANTIE

6/ FRAIS DE RETRAIT : NON GARANTIE



Groupama

ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

La garantie s'exerce dans les Pays de l'Union Européenne ainsi que les Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange (A.E.L.E.).

Pour la garantie Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement, la garantie s'exerce en France Métropolitaine, dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Le souscripteur du contrat est avisé que les garanties du présent contrat ne peuvent, en aucun cas, se substituer aux garanties qu'il serait dans l'obligation de souscrire localement dans un pays en application de la législation qui lui est propre en matière d'assurance.

La présente attestation est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024 inclus, sous réserve que les garanties soient en vigueur.

Elle a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à BALMA, le 28 décembre 2023.

Pour la Caisse Locale, par délégation :
Le Directeur Général de la Caisse Régionale

Groupama d'Oc

Siège Social : 14 rue de Vidailhan - CS 93105 - 31131 BALMA Cedex - groupama.fr

Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR),
4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

